



## Section de la Nièvre

Bourse du travail  
Boulevard Pierre de Coubertin  
58000 Nevers  
Tel: 0386611860 Fax: 0386215374  
Mel: [snes-nievre@dijon.snes.edu](mailto:snes-nievre@dijon.snes.edu)

## CIRCULAIRE N°4

### SOMMAIRE

§ Action « décrets de 50 » : Grève nationale unitaire  
le lundi 18 décembre

§ Compte-rendu du « colloque collèges ruraux »

§ Annexes : Tract départemental

### ACTION « DÉCRETS DE 50 » : GRÈVE NATIONALE UNITAIRE LE 18 DÉCEMBRE

15 syndicats de l'enseignement secondaire représentant 99% des personnels appellent à la grève lundi 18 décembre, contre le projet de décret modifiant nos statuts. Projet qui pour des raisons purement budgétaires va conduire à un alourdissement de nos charges de travail, à une dégradation de la qualité du service public d'enseignement, et masque une baisse de nos rémunérations.

La section départementale du SNES appelle tous les personnels d'enseignement, d'orientation et d'éducation à participer massivement à cette journée de grève.

Nous ne pouvons accepter ce décret qui contient de nombreuses régressions :

- suppression d'une grosse partie des heures de chaire.
- suppression des heures de labo, et de cabinet.
- mise en place d'une bivalence forcée qui va entraîner une déqualification de nos métiers.
- porte ouverte à l'augmentation des services partagés sur deux ou trois établissements, sur plusieurs communes non limitrophes que le décret rend réglementaires.

Le bras de fer initié depuis la rentrée au niveau national par les organisations syndicales avec le ministère doit trouver, le 18 décembre, un relais important sur le terrain. Ce jour-là aura lieu le CTPM où le projet sera présenté par le ministre. Cette journée ne marquera pas la fin de notre action contre ce décret qui se poursuivra en janvier par une manifestation nationale si le ministère n'a toujours pas retiré son texte.

Les décisions concernant l'école ne doivent plus être prises avec pour seules motivations des raisons budgétaires. **Dégrader l'enseignement secondaire aujourd'hui, c'est dégrader l'avenir économique et culturel de notre pays.** Au contraire, la qualité des formations offertes à la jeunesse doit être au coeur de la réflexion sur le système éducatif, ce décret montre malheureusement que ce souci passe loin derrière les objectifs de réduction d'emploi public du gouvernement et d'économie dans le secteur de l'éducation.

Dans la Nièvre, l'intersyndicale appelle à la grève et à la manifestation ce lundi 18 décembre:

## Manifestation 11h30 à Nevers, devant la préfecture

### COMPTE-RENDU DU COLLOQUE « COLLÈGES RURAUX »

Le colloque a regroupé le 29 novembre des personnels enseignants, d'éducatifs, d'encadrement et administratifs du département mais aussi de l'Yonne, de la Côte d'Or, des Ardennes et de la Marne.

La matinée a été consacrée aux questions pédagogiques et aux conditions de travail, Claudie Martens (secrétaire générale du SNES) a rappelé les enjeux et les impératifs des établissements ruraux : le service public doit rester partout de qualité et accessible à tous. L'après-midi a été consacrée au lien collège-territoires autour de l'intervention de JP Diry, professeur de géographie à l'université de Clermont.

Un compte rendu de la journée est en ligne sur le site du SNES 58 :

[http://www.dijon.snes.edu/spip/article.php3?id\\_article=1784](http://www.dijon.snes.edu/spip/article.php3?id_article=1784)

Bien cordialement,

Le Secrétariat Départemental

Abdellatif ATMANI, Alain CHARLOIS, Olivier CROUZET, Michel ROUGIER